



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Treizième session

Rome, 16-20 avril 2018

État d'avancement de l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15

Point 11.3 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la
Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

I. Historique

1. À sa huitième session (2013), la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a approuvé la stratégie proposée par le Bureau de la CMP pour faire avancer la question de l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15¹. À sa neuvième session (2014), la CMP a encouragé les parties contractantes à œuvrer activement à l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, y compris au renouvellement de l'enregistrement dans les pays où son échéance était proche. Par ailleurs, la CMP a encouragé les Parties contractantes à rembourser au Secrétariat de la CIPV les frais afférents aux renouvellements des enregistrements effectués en 2013. À sa onzième session (2016), la CMP a également encouragé les Parties contractantes à continuer d'appuyer le processus d'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, y compris le renouvellement des enregistrements dont l'échéance était proche, et à rembourser aussi rapidement que possible les frais d'enregistrement et de renouvellement au Secrétariat de la CIPV.

¹ Voir l'appendice 5 du rapport de la huitième session de la CMP.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

II. Progrès accomplis et état d'avancement actuel²

2. Comme il a été indiqué lors de la neuvième session de la CMP (2014), le processus de renouvellement de l'enregistrement a été mené à bien dans tous les pays où l'enregistrement arrivait à échéance en 2013, de sorte que la prochaine échéance sera en 2023. On trouvera la liste de ces pays à l'annexe au présent document.

3. En 2014, 17 pays ont été désignés comme appartenant à la «première série» d'enregistrement, sur la base d'un certain nombre de critères retenus pour l'établissement des priorités, y compris des indicateurs juridiques et commerciaux et l'engagement pris par les pays concernés de rembourser les frais d'enregistrement. Le budget établi à cet effet s'élevait au total à 65 000 USD.

4. En 2015, le Secrétariat a recensé 15 pays appartenant à la «deuxième série», sur les mêmes critères de priorité que précédemment. L'enveloppe totale allouée à cet effet était de 40 000 USD. Le Secrétariat de la CIPV travaille en étroite collaboration avec le Bureau juridique de la FAO afin de suivre les activités des cabinets spécialisés qui procèdent aux demandes d'enregistrement.

5. En 2016, le Secrétariat a recensé 17 pays appartenant à la «troisième série», sur les mêmes critères de priorité que précédemment. Le budget établi à cet effet s'élevait au total à 45 000 USD.

6. Le Secrétariat de la CIPV a l'intention de lancer une nouvelle série d'enregistrements («quatrième série») pour les 28 pays restants, qui sont désignés comme appartenant à la «quatrième série» dans le tableau joint au présent document (pièce jointe 1). Le budget estimé à cet effet s'élève au total à 80 000 USD. En raison de restrictions financières, cette série pourrait être scindée en deux, la première partie démarrerait en 2018, la deuxième en 2019.

7. Depuis 2013, les autres éléments à signaler sont:

- La lettre aux Ministres. En vue de sensibiliser à l'importance de la protection du symbole et pour favoriser l'interaction entre les organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV) et leurs gouvernements respectifs, une lettre a été adressée au ministre de tutelle de chaque pays, expliquant la finalité de l'enregistrement et soulignant la nécessité d'obtenir un appui politique et financier pour l'enregistrement proprement dit ou le renouvellement de celui-ci. Les lettres ont été envoyées en 2014 et 2015.
- Remboursement des frais relatifs au renouvellement de l'enregistrement – lettres. Une autre lettre a été envoyée aux ONPV pour leur donner des informations sur les procédures à suivre pour rembourser les frais afférents aux renouvellements d'enregistrement effectués en 2013. De nombreux pays ont indiqué qu'ils étaient disposés à rembourser ces frais. De nombreux pays ont déjà remboursé ces frais au Secrétariat de la CIPV.
- Des informations sous forme de questions-réponses ont été mises en ligne sur le Portail phytosanitaire international (PPI) en 2014³.

8. Le plan de travail pour ces prochaines années prévoit les activités suivantes:

- Le lancement de la quatrième série d'enregistrements initiaux.
- Sauf imprévus (par exemple des questions juridiques soulevées par certaines parties prenantes ou des offices nationaux des brevets), il sera procédé aux renouvellements d'enregistrements nécessaires et aux nouveaux enregistrements d'ici à la fin de 2018 au titre du budget total qui a été arrêté et qui s'élève à 350 000 USD (pour la période quinquennale 2013-2017). Les contrats avec les deux sociétés sélectionnées par la FAO pour procéder au processus

² La pièce jointe 1 au présent document donne des informations sur la situation de chaque pays en ce qui concerne l'enregistrement.

³ Voir <https://www.ippc.int/fr/faq/>.

d'enregistrement pour son compte arriveront à échéance en septembre 2018. Vers la fin de cette période, il sera peut-être nécessaire de revoir le budget pour l'adapter aux circonstances.

9. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* des progrès accomplis en 2017 et du plan de travail pour 2018 en ce qui concerne l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15;
- 2) *encourager* les parties contractantes à apporter un concours permanent au processus d'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15, y compris le renouvellement des enregistrements dont l'échéance est proche;
- 3) *encourager* les parties contractantes à rembourser aussi rapidement que possible les frais d'enregistrement et de renouvellement au Secrétariat de la CIPV.

Pièce jointe 1:**Point sur l'enregistrement du symbole visé dans la NIMP 15***Parties contractantes*

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
1	Afghanistan	Quatrième série	En cours
2	Afrique du Sud	01/09/2024	
3	Albanie	26/09/2023	
4	Algérie	26/09/2023	
5	Allemagne	04/04/2023	
6	Antigua-et-Barbuda	26/09/2023	
7	Arabie saoudite	25/07/2026	
8	Argentine	15/04/2025	
9	Arménie	26/09/2023	
10	Australie	26/09/2023	
11	Autriche	04/04/2023	
12	Azerbaïdjan	26/09/2023	
13	Bahamas	Deuxième série	En cours
14	Bahreïn	26/09/2023	
15	Bangladesh	Quatrième série	En cours
16	Barbade	Deuxième série	En cours
17	Bélarus	20/06/2026	
18	Belgique	04/04/2023	
19	Belize	31/03/2025	
20	Bénin*	03/10/2028* 24/12/2028*	
21	Bhoutan	26/09/2023	
22	Bolivie	Quatrième série	En cours
23	Bosnie-Herzégovine	26/09/2023	
24	Botswana	26/09/2023	

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
25	Brésil	19/05/2019	
26	Bulgarie	04/04/2023	
27	Burkina Faso*	03/10/2028* 24/12/2028*	
28	Burundi	Troisième série	En cours
29	Cabo Verde	Quatrième série	En cours
30	Cambodge	Troisième série	En cours
31	Cameroun*	03/10/2028* 24/12/2028*	
32	Canada	27/07/2020	
33	Chili	Transfert de propriété à la FAO réalisé en 2017	
34	Chine	26/09/2023	
35	Chypre	04/04/2023	
36	Colombie	26/09/2023	
37	Comores*	03/10/2028* 24/12/2028*	
38	Congo*	03/10/2028* 24/12/2028*	
39	Costa Rica	30/07/2025	
40	Côte d'Ivoire*	03/10/2028* 24/12/2028*	
41	Croatie	04/04/2023	
42	Cuba	26/09/2023	
43	Danemark	04/04/2023	
44	Djibouti	Quatrième série	En cours
45	Dominique	Deuxième série	En cours
46	Égypte	26/09/2023	
47	El Salvador	Première série	En cours
48	Émirats arabes unis	Première série	En cours
49	Équateur	Troisième série	En cours

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
50	Érythrée		X
51	Espagne	04/04/2023	
52	Estonie	04/04/2023	
53	États-Unis d'Amérique	24/01/2026	
54	Éthiopie	Quatrième série	En cours
55	Ex-République yougoslave de Macédoine	26/09/2023	
56	Fédération de Russie	26/09/2023	
57	Fidji	26/07/2031	
58	Finlande	04/04/2023	
59	France	04/04/2023	
60	Gabon*	03/10/2028* 24/12/2028*	
61	Gambie	Troisième série	En cours
62	Géorgie	26/09/2023	
63	Ghana	26/09/2023	
64	Grèce	04/04/2023	
65	Grenade	07/04/2026	
66	Guatemala	Première série	En cours
67	Guinée équatoriale*	03/10/2028* 24/12/2028*	
68	Guinée*	03/10/2028* 24/12/2028*	
69	Guinée-Bissau*	03/10/2028* 24/12/2028*	
70	Guyana	Deuxième série	En cours
71	Haïti	Deuxième série	En cours
72	Honduras	Première série	En cours
73	Hongrie	04/04/2023	
74	Îles Cook	Troisième série	En cours

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
75	Îles Salomon		X
76	Inde	Première série	En cours de négociation avec le Ministère de l'agriculture
77	Indonésie	06/11/2023	
78	Iran (République islamique d')	26/09/2023	
79	Iraq	Quatrième série	En cours
80	Irlande	04/04/2023	
81	Islande	26/09/2023	
82	Israël	26/09/2023	
83	Italie	04/04/2023	
84	Jamaïque	16/05/2026	
85	Japon	26/09/2023	
86	Jordanie	Troisième série	
87	Kazakhstan	26/09/2023	
88	Kenya	26/09/2023	
89	Kirghizistan	26/09/2023	
90	Koweït	Quatrième série	En cours
91	Lesotho	26/09/2023	
92	Lettonie	04/04/2023	
93	Liban	Quatrième série	En cours
94	Libéria	26/09/2023	
95	Libye	Quatrième série	En cours
96	Lituanie	04/04/2023	
97	Luxembourg	04/04/2023	
98	Madagascar	26/09/2023	
99	Malaisie	02/04/2023	
100	Malawi	08/03/2019	
101	Maldives	Quatrième série	En cours

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
102	Mali*	03/10/2028* 24/12/2028*	
103	Malte	04/04/2023	
104	Maroc	26/09/2023	
105	Maurice	Quatrième série	En cours
106	Mauritanie*	03/10/2028* 24/12/2028*	
107	Mexique	01/10/2023	
108	Micronésie (États fédérés de)	Troisième série	En cours
109	Moldova	26/09/2023	
110	Mongolie	26/09/2023	
111	Monténégro	26/09/2023	
112	Mozambique	26/09/2023	
113	Myanmar	Première série	En cours
114	Namibie	26/09/2023	
115	Népal	Quatrième série	En cours
116	Nicaragua	29/06/2026	
117	Niger*	03/10/2028* 24/12/2028*	
118	Nigéria	14/07/2023	
119	Nioué	Quatrième série	En cours
120	Norvège	26/09/2023	
121	Nouvelle-Zélande	02/04/2023	
122	Oman	26/09/2023	
123	Ouganda	07/03/2024	
124	Pakistan	27/07/2026	
125	Palaos	Quatrième série	En cours
126	Panama	Première série	En cours
127	Papouasie-Nouvelle-Guinée	28/02/2027	

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
128	Paraguay	Deuxième série	En cours
129	Pays-Bas	04/04/2023	
130	Pérou	Deuxième série	En cours
131	Philippines	15/09/2021	
132	Pologne	04/04/2023	
133	Portugal	04/04/2023	
134	Qatar	Quatrième série	En cours
135	République arabe syrienne	26/09/2023	
136	République centrafricaine*	03/10/2028* 24/12/2028*	
137	République de Corée	26/09/2023	
138	République démocratique du Congo	Première série	En cours
139	République démocratique populaire lao	Troisième série	En cours
140	République dominicaine	Première série	En cours
141	République populaire démocratique de Corée	26/09/2023	
142	République tchèque	04/04/2023	
143	République-Unie de Tanzanie	Quatrième série	En cours
144	Roumanie	04/04/2023	
145	Royaume-Uni	04/04/2023	
146	Rwanda	Quatrième série	En cours
147	Sainte-Lucie	25/02/2026	
148	Saint-Kitts-et-Nevis	Deuxième série	En cours
149	Saint-Vincent-et-les Grenadines	27/06/2026	
150	Samoa	Troisième série	En cours
151	Sao Tomé-et-Principe	26/09/2023	

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
152	Sénégal*	03/10/2028* 24/12/2028*	
153	Serbie (République de)	26/09/2023	
154	Seychelles	Quatrième série	En cours
155	Sierra Leone	26/09/2023	
156	Singapour	26/09/2023	
157	Slovaquie	04/04/2023	
158	Slovénie	04/04/2023	
159	Soudan	26/09/2023	
160	Soudan du Sud		X
161	Sri Lanka	11/11/2027	
162	Suède	04/04/2023	
163	Suisse	26/09/2023	
164	Suriname	Deuxième série	En cours
165	Swaziland	26/09/2023	
166	Tadjikistan	26/09/2023	
167	Tchad*	03/10/2028* 24/12/2028*	
168	Thaïlande	01/10/2023	
169	Togo*	03/10/2028* 24/12/2028*	
170	Tonga	Troisième série	En cours
171	Trinité-et-Tobago	Deuxième série	En cours
172	Tunisie	Troisième série	En cours
173	Turquie	26/09/2023	
174	Tuvalu	Quatrième série	En cours
175	Ukraine	26/09/2023	
176	Union européenne (marque communautaire)	04/04/2023	
177	Uruguay	Troisième série	En cours

	Partie contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
178	Vanuatu	Quatrième série	En cours
179	Venezuela	en suspens ⁱ	
180	Viet Nam	26/09/2023	
181	Yémen	Quatrième série	En cours
182	Zambie	26/09/2023	
183	Zimbabwe	Troisième série	En cours

Parties non contractantes

	Partie non contractante	Date d'échéance de l'enregistrement	Non homologué
1	Angola	16/03/2026	
2	Brunei Darussalam	Quatrième série	En cours
3	Îles Féroé	04/04/2023	
4	Îles Marshall	Quatrième série	En cours
5	Îles Salomon	Quatrième série	En cours
6	Kiribati	Quatrième série	En cours
7	Liechtenstein	26/09/2023	
8	Monaco	26/09/2023	
9	Montserrat	Deuxième série	En cours
10	Nauru	Quatrième série	En cours
11	Ouzbékistan	26/09/2023	
12	Saint-Marin	26/09/2023	
13	Timor-Leste	Quatrième série	En cours
14	Tokélaou	02/04/2023	
15	Turkménistan	26/09/2023	

ⁱ La demande, présentée en 2003, est encore en attente au Bureau national des marques.

* Pour les pays de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), la mention de deux dates d'échéance distinctes tient au fait que les demandes d'enregistrement du symbole de la NIMP 15 ont été présentées ou acceptées à des dates différentes selon les classes de produits et de services.